FICHE MÉTIER

version du 06/11/2026

Audioprothésiste (H/F)

La perte de l'ouïe et du sens acoustique concerne une partie importante de la population.

Si tu souhaites apporter ton aide aux malentendants, le métier d'audioprothésiste s'offre à toi.

En tant qu'audioprothésiste, tu seras amené à conseiller les clients sur les différents types d'appareils auditifs ou de protection de l'ouïe.

Dans le cadre de ton activité, tu prendras en compte les besoins individuels des clients tels que par exemple les déficiences auditives dues à l'âge ou le niveau de bruit élevé au travail. Afin d'ajuster les appareils auditifs de manière optimale, tu effectueras des tests de l'ouïe, en mesurant dans quelle mesure les clients sont à même de percevoir des sons ou des voix aigus ou graves.

Tu veilleras également à réaliser des oreillettes sur mesure, appelées otoplastiques, servant aux appareils auditifs ou à la protection de l'ouïe. A cette fin, tu relèveras des empreintes de conduits auditifs, adapteras les pièces individuellement à chaque client, intègreras les oreillettes dans les appareils auditifs et procèderas à des réglages fins.

De plus, si tu choisis d'exercer cette activité, tu effectueras l'entretien et la réparation des prothèses auditives et initieras le client à leur manipulation. Tu prendras en charge les tâches administratives, établiras des devis, prépareras des décomptes et adresseras des factures aux clients.

Tu travailleras surtout dans des entreprises du secteur de l'audioprothèse, auprès de fabricants industriels d'appareils auditifs et tu exerceras principalement ton activité dans des ateliers. L'accueil de tes clients et leur conseil se feront généralement en magasin tandis que les tests auditifs seront réalisés dans les laboratoires d'acoustique.

CONTACT - CHAMBRE DES METIERS
T (+352) 42 67 67 - 520 **E** apprentissage@cdm.lu

FICHE MÉTIER

Audioprothésiste (H/F)

ACTIVITÉS ET TÂCHES

- Contrôler les caractéristiques acoustiques de l'ouïe suivant les normes établies pour appareils auditifs et appareils de protection de l'ouïe
- Choisir et ajuster des appareils auditifs suivant les besoins du client
- Prendre des empreintes d'oreille
- Confectionner des pièces ajustées à l'oreille
- Entretenir et réparer des appareils auditifs
- Rechercher et choisir un dispositif électro-acoustique
- Ajuster des appareils auditifs après avoir apprécié les résultats de l'examen audiométrique de l'oreille

QUALITÉS ET PROFIL

- Être minutieux
- Disposer de bonnes capacités de communication
- Savoir faire preuve de sensibilité pour réagir aux appréhensions cosmétiques et optiques des clients par rapport aux appareils auditifs
- Disposer de connaissances techniques dans le domaine de l'acoustique
- Avoir des notions de physique et de mathématiques
- Disposer d'une bonne habileté manuelle et technique
- Savoir utiliser tes connaissances en biologie, notamment en anatomie et physiologie de l'ouïe et des organes de la parole

FORMATION

Les diplômes préparant à la profession sont le TRF (Apprentissage transfrontalier).

FORMATION TRF

La formation menant à un diplôme correspondant au DAP dans ce métier est actuellement organisée en

CONTACT - CHAMBRE DES METIERS
T (+352) 42 67 67 - 520 **E** apprentissage@cdm.lu

Audioprothésiste (H/F)

apprentissage transfrontalier.

Les conditions d'accès minimales à la formation menant à un diplôme étranger correspondant au DAP dans ce métier dépendent des conditions d'accès définies par les différents établissements scolaires.

La formation menant à un diplôme étranger correspondant au DAP (diplôme d'aptitude professionnelle) dans cette profession s'étend sur 3 années. Elle est réalisée sous contrat d'apprentissage suivant la voie de formation dite « concomitante » :

- se déroule donc d'une part dans une entreprise au Luxembourg (formation pratique) et
- d'autre part dans un lycée technique à l'étranger (formation en milieu scolaire).

La reconnaissance du diplôme peut être demandée auprès du service de la reconnaissance des diplômes du Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle.

CONTACT - CHAMBRE DES METIERS
T (+352) 42 67 67 - 520 **E** apprentissage@cdm.lu

FICHE MÉTIER

Audioprothésiste (H/F)

FORMATION

INDEMNITÉS D'APPRENTISSAGE (INDICE 992.24)

L'apprenti touche mensuellement une indemnité d'apprentissage de son patron formateur.

Règlement grand-ducal du 15 juillet 2024

1. déterminant les professions et métiers dans le cadre de la formation professionnelle
2. fixant les indemnités d'apprentissage dans les secteurs de l'artisanat, du commerce, de l'Horeca, de l'industrie, de l'agriculture et du secteur santé et social (INDICE 992.24)

FORMATIONS ORGANISÉES EN APPRENTISSAGE TRANSFRONTALIER (TRF)	
Brut:	Mensuel
1ère année:	672.04 €
2ème année:	1343.99 €
3ème année:	2016.03 €

Scanner le code QR pour voir le métier en ligne

CONTACT - CHAMBRE DES METIERS
T (+352) 42 67 67 - 520 **E** apprentissage@cdm.lu